



Guide des études

2022-2023



Table des matières

LE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE DES DOMINICAINS À MONTRÉAL	4
NOS PROGRAMMES	4
UN ENVIRONNEMENT ORIGINAL	5
ADMISSION À L'UN DE NOS PROGRAMMES.....	6
STATUT UNIVERSITAIRE ET DURÉE DES ÉTUDES	6
MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX COURS	7
POUR S'INSCRIRE : DOMINICUSIP, PORTAIL DES ÉTUDES	7
AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS	8
BOURSES DE LA FONDATION.....	8
RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES	8
ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES	8
RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT	8
PROFESSEUR-RESSOURCE	9
SUSPENSION DES ÉTUDES	9
FERMETURE DU DOSSIER D'ÉTUDES	9
CHANGEMENT DE STATUT UNIVERSITAIRE.....	9
RECONNAISSANCE DE CRÉDITS EFFECTUÉS DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ	9
RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT ET LE CODE D'ÉTHIQUE	10
POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT	10
ENREGISTREMENT DES COURS (SUPPORT AUDIO-VISUEL)	10
POLITIQUE EN CAS D'ABSENCE PENDANT UN COURS	11
ÉVALUATION DES COURS : LES TRAVAUX	11
GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS.....	11
LA NOTATION DES TRAVAUX.....	11
POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DU FRANÇAIS	11
POLITIQUE DE REMISE DU TRAVAIL FINAL D'UN COURS	12
POLITIQUE CONCERNANT LES RETARDS POUR LA REMISE DU TRAVAIL FINAL D'UN COURS	12
POLITIQUE LIÉE AUX TRAVAUX NON REMIS	12
RÉVISION DE L'ÉVALUATION D'UN TRAVAIL	12
ABANDON OFFICIEL D'UN COURS OU D'UNE ACTIVITÉ	12
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ LORS D'UN ABANDON DE COURS.....	12
FINISSANTS ET COLLATION DES GRADES	13

DEMANDE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT/DIPLÔME À LA FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES ...	13
BIBLIOTHÈQUES	13
L'ÉQUIPE DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE	14
LES PROFESSEURS DE L'INSTITUT DE PASTORALE (campus de Montréal).....	14
LES PROFESSEURS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN THÉOLOGIE (campus d'Ottawa) ...	15
PROFILS ACADÉMIQUES DES PROGRAMMES	18
Certificat en études pastorales (CEP).....	18
Baccalauréat en théologie pastorale (BTP)	18
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023	20
Session d'automne 2022 (septembre-décembre)	20
Session d'hiver 2023 (janvier-avril).....	20
Session du printemps 2023 (mai-août)	20

LE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE DES DOMINICAINS À MONTRÉAL

L'Institut de pastorale des Dominicains est le département d'études pastorales de la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain, une institution universitaire fondée en 1900 et dont le siège social est à Ottawa.

Depuis près de huit cents ans, la tradition spirituelle et intellectuelle des Dominicains se caractérise par la recherche de la vérité, l'exigence, la rigueur et la liberté dans la réflexion, une sensibilité aux contextes culturels et sociaux, l'intelligence de la foi, le service explicite de l'Évangile.

Depuis 1960, l'Institut de pastorale incarne cette tradition à Montréal. Professeurs et étudiants y forment une communauté d'apprentissage et de recherche, dans l'esprit des collèges qui étaient l'unité de base des universités dès leur fondation au Moyen Âge. C'est l'université à taille humaine!

À partir de 2020, l'Institut de pastorale a formé avec l'IDEST d'Ottawa (Institut des études supérieures en théologie) une seule grande faculté de théologie en deux campus, mettant du coup en commun le personnel enseignant, les cours, et toutes les ressources.

NOS PROGRAMMES

Depuis plus de 50 ans, des centaines d'étudiants se sont inscrits à l'un de nos programmes de formation. Ils ont obtenu le diplôme s'y rapportant. Des milliers d'autres adultes se sont joints à eux à titre d'auditeurs ou d'étudiants libres. Les programmes de l'Institut de pastorale conduisent aux grades suivants :

Certificat en études pastorales (CEP) : programme de 30 crédits, soit un an à temps complet ou au maximum cinq ans à temps partiel, qui permet à l'étudiant de formuler une première synthèse personnelle des principaux points de la foi chrétienne, de définir clairement ce qu'est la pastorale et ses principaux champs d'action, d'approfondir la dimension spirituelle de la vie et d'acquérir des attitudes et des habiletés concrètes pour l'exercice d'une tâche pastorale.

Ce certificat offre le choix de 4 différents profils :

1. Profil « action pastorale »
2. Profil « liturgie »
3. Profil « spiritualité »
4. Profil « formation à la vie chrétienne »

Baccalauréat en théologie pastorale (BTP) : programme de 90 crédits, soit trois ans à temps complet ou au maximum neuf ans à temps partiel, permettant à l'étudiant d'acquérir une formation spécialisée articulée autour de quatre dimensions de la compétence pastorale soit l'articulation réfléchie de la foi, le service pastoral, l'approfondissement du dynamisme spirituel et la croissance et intégration personnelle.

Programmes de 2^e cycle universitaire en théologie pastorale : Deux programmes de 2^e cycle sont offerts à l'Institut soit la Maîtrise en théologie pastorale (MA – 45 cr. avec mémoire) et la Licence canonique avec spécialisation en théologie pastorale (L.Th. - 45 cr. avec mémoire).

UN ENVIRONNEMENT ORIGINAL

Des options andragogiques : Parmi les centres universitaires en théologie, l'Institut de pastorale se distingue en offrant un environnement éducatif original. L'ensemble des programmes et des parcours universitaires découle d'options andragogiques pour mieux répondre aux besoins de formation universitaire d'adultes, de différents groupes d'âge et de diverses cultures, fréquentant notre institution.

Un accompagnement personnalisé : Tout étudiant inscrit à un programme est accompagné par le responsable de l'encadrement. Ce dernier lui assignera un « professeur-ressource » qui pourra lui servir de référent durant tout le temps de sa formation. Le professeur-ressource est un professeur de l'Institut de pastorale désigné pour accompagner l'étudiant, si besoin est, durant son parcours universitaire.

Des formats de cours variés : L'ensemble des programmes est constitué de cours d'un, deux ou trois crédits, offerts en formats variés afin de répondre adéquatement aux demandes et aux besoins des adultes : cours offerts en semaine, en fin de semaine, le jour ou le soir.

Une foule d'activités connexes : En plus des cours, l'Institut de pastorale organise parfois des conférences publiques et de colloques. Ces événements se vivent en partenariat avec d'autres organismes tels les éditions Novalis et Médiaspaul, l'Institut d'Études religieuses (U. de M.), l'Office de catéchèse du Québec (O.C.Q) et le Centre culturel chrétien de Montréal.

Une équipe de professeurs passionnés : L'équipe des professeurs de l'Institut de pastorale et de toute la faculté de théologie est composée de professeurs réguliers, hommes et femmes, dominicains, religieux et laïques. De plus, l'Institut compte de nombreux professeurs invités dans son réseau.

Une communauté étudiante vivante : L'année universitaire est rythmée par des activités qui rassemblent la communauté étudiante et la communauté professorale : en septembre, une soirée de la rentrée avec la présentation d'une « leçon inaugurale » solennelle marque le début de l'année; et une soirée des finissants de tous les programmes clôture l'année universitaire en mai.

Un carrefour international : L'Institut de pastorale, c'est aussi un carrefour international. Plusieurs nationalités sont représentées parmi nos étudiants. En outre, il arrive que des professeurs de différentes universités du monde viennent enseigner à l'Institut.

ADMISSION À L'UN DE NOS PROGRAMMES

Pour être admis à l'un des programmes de premier cycle universitaire il faut posséder un diplôme d'études collégiales (D.É.C.) ou une formation équivalente. En l'absence de cet antécédent universitaire, une expérience dans le domaine de la formation recherchée peut être prise en considération.

Pour s'inscrire, il faut remplir le formulaire de demande d'admission sur le site web de l'Institut au www.ipastorale.ca sous l'onglet *DominicusIP*. Les demandes sont étudiées par le comité d'admission et une entrevue peut être demandée. Toute demande d'admission à l'un de nos programmes doit être accompagnée d'un relevé de notes des dernières études complétées, d'un curriculum vitae faisant état notamment des expériences pertinentes liées au domaine pastoral, d'une lettre de motivation, d'une preuve d'identité et du paiement des frais d'examen de candidature et d'ouverture de dossier.

Pour les demandes d'admission venant de l'extérieur du Canada, certains documents additionnels peuvent être requis. Veuillez communiquer avec le registrariat du Collège Universitaire Dominicain (registraire@udominicaine.ca).

STATUT UNIVERSITAIRE ET DURÉE DES ÉTUDES

Étudiant inscrit à un programme

Pour l'ensemble des programmes de l'Institut, il est possible d'étudier à temps complet ou à temps partiel.

Étudiant à temps complet

Pour être considéré à temps complet, l'étudiant doit cumuler un minimum de 12 crédits par trimestre (automne et hiver). L'étudiant à temps complet a un an pour compléter les 30 crédits nécessaires pour l'obtention d'un certificat et trois ans pour compléter les 90 crédits nécessaires pour l'obtention du baccalauréat.

Étudiant à temps partiel

L'étudiant à temps partiel a cinq ans pour compléter les 30 crédits nécessaires pour l'obtention d'un certificat et neuf ans pour compléter les 90 crédits nécessaires pour l'obtention du baccalauréat.

Les programmes de 2^e cycle universitaire – MA et L.Th. – peuvent également être suivis soit à temps complet ou à temps partiel. Toutes les informations relatives à ces programmes sont disponibles dans le Guide général des études de 2^e cycle disponible sur le site web de l'Institut au www.ipastorale.ca.

Étudiant libre

Toute personne qui souhaite obtenir les crédits rattachés à un cours sans être admise dans un

programme universitaire à l'Institut est étudiant libre. Sa participation à l'activité est soumise aux mêmes exigences que celles des étudiants réguliers, incluant la présence et les travaux. L'étudiant libre doit assumer des frais d'accréditation pour chaque cours suivi, qu'il soit de 1, 2 ou 3 crédits. Un relevé de notes officiel confirmant l'obtention des crédits est émis par l'Institut.

Un étudiant libre ne peut indéfiniment prendre des crédits sans être inscrit dans un programme. Un maximum de 9 crédits peut être accumulé comme étudiant libre. Par la suite, l'étudiant libre dépose une demande d'admission dans un programme régulier s'il veut continuer d'obtenir des crédits.

Auditeur libre

Ce statut est réservé à toute personne qui souhaite s'inscrire à un ou plusieurs cours de l'Institut, mais sans obtenir de crédit(s). Cette personne peut cependant, si elle le souhaite, rédiger les travaux liés au(x) cours suivis. Sur demande, elle pourra obtenir une attestation de participation à un cours.

Les étudiants et auditeurs libres peuvent s'inscrire à tous les cours du 1^{er} cycle de l'Institut, à l'exclusion des interventions pastorales supervisées.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX COURS

L'inscription à un cours doit être faite de préférence au moins deux (2) semaines* avant le début de celui-ci. Cette mesure permet d'éviter l'annulation de cours en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. De plus, elle permet à l'étudiant de s'assurer d'une place, le nombre d'étudiants pouvant être limité, à la demande du professeur. Il est à noter que l'Institut se réserve le droit d'annuler un cours si, deux semaines avant la date prévue pour le début du cours, il y a un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le remboursement des frais de scolarité pour un cours non suivi est possible (voir p. 12). Les frais d'inscription et administratifs ne sont pas remboursables ni transférables.

* Inscription tardive généralement possible – informez-vous

POUR S'INSCRIRE : *DOMINICUSIP*, PORTAIL DES ÉTUDES

À partir du site web de l'Institut, vous aurez accès à un portail des études appelé *DominicusIP*. Ce portail permet entre autres de :

- S'inscrire à ses cours en ligne
- Accéder au matériel de classe (que les professeurs pourront télécharger)
- Communiquer avec ses professeurs
- Gérer ses travaux
- Obtenir les notes finales des cours à la fin de chaque session
- Obtenir un relevé de notes non-officiel

Ce portail est le point d'accès unique pour toutes vos activités dans le cadre de vos études à l'Institut de Pastorale. Le registrariat fait parvenir à celles et ceux inscrit(e)s à un programme d'étude un code d'étudiant et un mot de passe temporaire pour accéder au portail DominicusIP.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS

Programme d'aide aux études du gouvernement du Québec

Les étudiants inscrits à l'un des programmes de l'Institut de pastorale sont éligibles au programme d'aide financière aux études du gouvernement du Québec (prêts uniquement). Pour informations, contactez le bureau du Registraire, au 613-233-5696 poste 310 ou au registraire@udominicaine.ca.

BOURSES DE LA FONDATION

La Fondation du Collège universitaire dominicain (FCUD) a institué un programme de bourses pour venir en aide aux étudiants de l'Institut de pastorale des Dominicains. La Fondation se réjouit de permettre à plusieurs étudiants et étudiantes de tous les programmes d'en profiter. Ce programme de bourses s'adresse tout particulièrement aux nouveaux étudiants ou encore à ceux provenant de l'étranger. Pour demander une bourse, il faut remplir un formulaire disponible sur le site internet de l'IPD (www.ipastorale.ca/Inscriptions/prêts et bourses). Les demandes sont acceptées jusqu'au 1^{er} novembre 2022 pour toute l'année universitaire.

RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES

La plupart des activités universitaires de l'Institut de pastorale sont offertes sous forme de cours d'un, deux ou trois crédits. Un crédit représente normalement quinze heures de cours à l'Institut ainsi que quinze à trente heures de travail personnel.

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT

La personne responsable de l'encadrement accueille les nouveaux étudiants à un programme. Elle procure l'encadrement nécessaire aux étudiants durant leur parcours académique. Elle accompagne l'étudiant dans la réalisation de son projet de formation et dans sa mise à jour. Elle le conseille dans ses choix de cours et l'aide à rédiger la synthèse de ses apprentissages. Avec le professeur-ressource elle corrige la synthèse des apprentissages. Elle peut aussi aider l'étudiant lorsqu'il fait face à des difficultés dans ses études.

PROFESSEUR-RESSOURCE

Tout étudiant inscrit à un programme est accompagné par un professeur-ressource. Au besoin, l'étudiant prend rendez-vous avec le professeur-ressource lorsqu'il désire échanger sur divers aspects de son parcours universitaire. L'étudiant au Baccalauréat a un professeur-ressource pour chaque tranche de 30 crédits de son programme d'études.

SUSPENSION DES ÉTUDES

Pour des raisons sérieuses, un étudiant inscrit à un programme peut interrompre temporairement ses études (un ou deux trimestres). Il doit faire une demande écrite au doyen de la faculté de théologie qui se réserve le droit de juger de la pertinence de la demande. Dans tous les cas, les durées de candidature énumérées précédemment excluent les trimestres de suspension.

FERMETURE DU DOSSIER D'ÉTUDES

L'étudiant qui ne suit pas de cours pour une période d'une année universitaire (12 mois) et qui n'a pas effectué de demande de suspension des études, est considéré inactif. L'étudiant doit, s'il désire réactiver son dossier d'études, en faire la demande par écrit au registraire de la faculté de théologie. Il doit en outre acquitter les frais de réadmission. Le registraire en concertation avec la personne responsable de l'encadrement évaluera son dossier et l'informerá des modalités de réadmission qui lui sont imposées.

CHANGEMENT DE STATUT UNIVERSITAIRE

Tout changement de statut universitaire (programme, régime d'études) doit se faire après entente avec le responsable de l'encadrement et avec l'approbation du doyen de la faculté de théologie.

RECONNAISSANCE DE CRÉDITS EFFECTUÉS DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ

Toute personne inscrite dans un programme et qui souhaite faire reconnaître des crédits émis par une autre université peut le faire en écrivant au doyen de la faculté de théologie. Un maximum du tiers des crédits requis pour le programme peut lui être reconnu (10 pour un certificat, 30 pour un baccalauréat). Il faut cependant que ces crédits soient récents (moins de 10 ans) et se rapportent à l'un des domaines de la théologie. De plus, le cours doit avoir été réussi avec une note minimale de C (B pour les cours de 2^e cycle). Les décisions relèvent entièrement du doyen de la faculté de théologie qui se réserve un droit discrétionnaire.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT ET LE CODE D'ÉTHIQUE

L'Institut de pastorale fait sienne pour l'essentiel la politique de l'Université de Montréal (référence: Annuaire 2001-2002, Université de Montréal, Faculté de théologie, page XXIII)

Article 1 - Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un travail faisant l'objet d'une évaluation constitue une infraction au sens du présent règlement et est passible de sanctions disciplinaires. Constitue notamment une infraction:

- a) la substitution de personne lors d'un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- b) l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- c) l'obtention par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen, de tout document ou matériel non autorisé, ou encore d'une évaluation non méritée;
- d) l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- e) la falsification d'un document à l'occasion d'une évaluation.

Article 2 – L'étudiant qui commet une ou plusieurs infractions dans un même travail se voit attribuer la note E pour ce travail par le professeur. Le professeur informe le Comité des études (CdÉ) de la situation. Le CdÉ fera le suivi en fonction des paramètres suivants :

- Lors d'une première infraction : l'étudiant reçoit un avertissement écrit de la personne responsable de l'encadrement qui informe également le professeur-ressource de l'étudiant;
- Lors d'une 2e infraction : la personne responsable de l'encadrement informe le doyen de la faculté de la situation. Ce dernier avertira l'étudiant qu'il s'expose à l'exclusion de l'Institut en cas de récidive;
- Lors d'une 3e infraction : l'étudiant est exclu définitivement de l'Institut. La décision lui est communiquée par écrit par la personne responsable de l'encadrement et le doyen de la faculté.

POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Dans la foulée des autres institutions d'enseignement, le Collège universitaire dominicain a adopté une politique visant à contrer le harcèlement et ses effets. Cette politique peut être consultée sur le site internet du CUD (www.udominicaine.ca/politiques).

ENREGISTREMENT DES COURS (SUPPORT AUDIO-VISUEL)

L'enregistrement audio et/ou visuel des cours, en tout ou en partie, doit être explicitement approuvé par le professeur concerné. Il ne peut être permis, le cas échéant, que pour un usage privé seulement.

POLITIQUE EN CAS D'ABSENCE PENDANT UN COURS

L'étudiant qui s'est absenté pendant une période dépassant 20 % de la durée du cours (plus de trois heures par crédit) ne pourra obtenir le(s) crédit(s) pour ce cours.

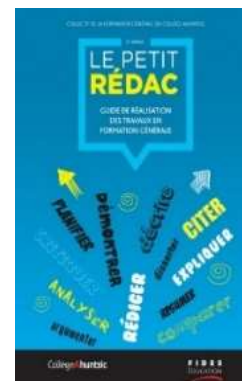
ÉVALUATION DES COURS : LES TRAVAUX

L'Institut de pastorale privilégie les travaux écrits comme principal mode d'évaluation de ses cours. Les paramètres en sont déterminés par les professeurs. Les étudiants sont tenus de respecter les consignes qui leur sont transmises, tant en ce qui a trait au contenu qu'à la date de remise imposée.

GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

L'Institut de pastorale des Dominicains utilise comme guide de présentation des travaux l'ouvrage suivant :

Collège Ahuntsic, Le petit rédac. Guide de réalisation des travaux en formation générale, Montréal, Editions Fides/Éducation, 2013



LA NOTATION DES TRAVAUX

Tous les travaux reçoivent une note selon la grille suivante suivante :

A+	Exceptionnel, remarquable
A	Excellent
B	Très bon
C	Bon
D	Passable
E	Échec

Les correcteurs peuvent affecter cette appréciation générale d'un + ou d'un – pour indiquer que le travail, tout en se situant dans telle catégorie, a une qualité remarquée pour un aspect ou un critère de correction (+) ou comporte une faiblesse significative pour un aspect ou un critère de correction (-). En général, un nombre significatif de fautes de français entraîne un – dans la pondération du travail.

POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

Le souci de la qualité du français écrit fait partie de l'évaluation des travaux à l'Institut. Si un travail contient plus de 2 ou 3 fautes par page, l'évaluation en tiendra compte. Une pénalité, soit la perte d'un degré de l'échelle de notation, pourrait être appliquée à la note finale.

POLITIQUE DE REMISE DU TRAVAIL FINAL D'UN COURS

Le travail doit être remis au plus tard 2 semaines après la fin du cours ou à la date indiquée par le professeur. L'étudiant doit obligatoirement remettre le travail pour obtenir une note et le(s) crédit(s).

POLITIQUE CONCERNANT LES RETARDS POUR LA REMISE DU TRAVAIL FINAL D'UN COURS

Tout étudiant qui remet son travail en retard subit une pénalité, à moins d'avoir obtenu une autorisation du professeur pour motifs justifiés. La pénalité, soit la perte d'un degré de l'échelle de notation, sera appliquée à la note finale. En cas de litige ou de doute quant à la validité du motif invoqué pour justifier le retard, la demande sera référée au bureau du registraire.

POLITIQUE LIÉE AUX TRAVAUX NON REMIS

L'étudiant qui ne dépose pas les travaux après avoir suivi un cours se verra attribuer la note INC (« incomplet »). Cette mention sans valeur numérique figurera au relevé de notes pour une période d'un an. Après cette période, si l'étudiant n'a pas encore complété les exigences du cours, il recevra la note « E » (« échec »).

RÉVISION DE L'ÉVALUATION D'UN TRAVAIL

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les huit jours suivant la réception de son évaluation, demander par écrit au doyen de la Faculté de théologie du CUD la révision de l'évaluation.

ABANDON OFFICIEL D'UN COURS OU D'UNE ACTIVITÉ

Un étudiant peut abandonner un cours s'il le décide, sans que cela ne porte atteinte à son dossier universitaire, avant la date limite indiquée dans le calendrier universitaire. Pour ce faire, l'étudiant doit informer le Bureau du registraire. Suite à l'abandon d'un cours conformément à la procédure décrite précédemment, aucune note ou mention ne figurera au relevé de notes de l'étudiant.

L'étudiant qui n'informe pas le bureau du registraire avant la date limite de l'abandon d'un cours se verra attribuer la note « F » (échec).

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ LORS D'UN ABANDON DE COURS

Dans le cas où un étudiant décide d'abandonner un cours ou une activité, l'Institut rembourse les frais de scolarité sur demande écrite de l'étudiant seulement si l'abandon se produit avant la date limite indiquée dans le calendrier universitaire.

FINISSANTS ET COLLATION DES GRADES

Lors de la soirée de fin d'année, la communauté universitaire de l'Institut et ses invités soulignent la fin du parcours universitaire des étudiants finissants.

D'autre part, une Collation des grades se tient annuellement au Collège universitaire dominicain, en alternance au campus de Montréal et à celui d'Ottawa. La cérémonie se tient habituellement en novembre.

DEMANDE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT/DIPLÔME À LA FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES

La dernière étape à suivre afin de compléter la démarche administrative pour l'obtention du certificat ou diplôme est la suivante :

- Suite à une discussion avec la personne responsable de l'encadrement pour déterminer que l'étudiant bel et bien complété les exigences de son programme d'études.
- Remplir le Formulaire de demande de certificat/diplôme et le soumettre au registrariat.
- Le doyen de la faculté de théologie du Collège universitaire dominicain confirmera l'éligibilité et autorisera l'émission du certificat ou diplôme.
- Le registrariat produira le certificat ou diplôme, qui sera remis à l'étudiant soit lors des cérémonies de collation des grades ou soit par la poste, selon les circonstances ou de chaque situation particulière.

BIBLIOTHÈQUES

Les incertitudes liées à la pandémie et à la vente du couvent St-Albert-le-Grand ont fait en sorte que la bibliothèque de l'IPD à Montréal n'a pas pu être maintenue. Heureusement, trois options fort intéressantes s'offrent aux étudiants de l'IPD :

- 1) La bibliothèque de théologie des Jésuites au Collège Brébeuf
3200 Chemin de la Côte Ste-Catherine ou 5625 av. Descelles (porte 1 du pavillon Gabriel-Lalemant).
Il est possible que le personnel de sécurité vous demande de vous identifier à l'entrée.
Site Web: <https://www.brebeuf.qc.ca/bibliotheques/bibliotheque-de-compagnie-de-jesus/>
Cette grande bibliothèque est située dans l'ancienne chapelle du Collège Brébeuf et est ouverte au public. Une grande partie du catalogue est disponible en ligne, mais pas encore entièrement.
 - La consultation est libre et gratuite.
 - Si on veut emprunter un volume, il faudra remplir un formulaire.

2) La bibliothèque des Sulpiciens (ancien Grand Séminaire)

2065 Sherbrooke ouest, Montréal Qc, H3H 1G6 (www.ifti.ca/bibliotheque).

Cette immense et excellente bibliothèque est ouverte au public depuis juin 2021. Deux possibilités s'offrent aux étudiants de l'IPD.

- Consultation sur place durant les heures d'ouverture. C'est gratuit.
- Prendre un abonnement au coût de 50 \$ (pour un an), qui permet de profiter du privilège d'emprunt.

3) La bibliothèque du Collège universitaire campus Ottawa

96 Empress, Ottawa ON, K1R 7G3 (www.udominicaine.ca/bibliotheque).

On peut consulter le catalogue en ligne. Il y a des liens vers trois autres bibliothèques théologiques de l'Ontario (St-Michael's College et Regis College, Toronto; Université St-Paul, Ottawa).

La bibliothèque du CUD offre un service de numérisation de textes (PDF). Les bibliothécaires peuvent saisir un article de revue ou un (ou des) chapitre(s) d'un livre, tout en devant respecter les droits d'auteurs. Dans les messages aux bibliothécaires, il est important de bien s'identifier et de préciser qu'on est un(e) étudiant(e) de l'IPD. Il pourrait y avoir un service de prêt de livres, dont les modalités sont encore à préciser vu la distance.

L'ÉQUIPE DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

LES PROFESSEURS DE L'INSTITUT DE PASTORALE (campus de Montréal)

Prof. Anne DORAN

Diplômes universitaires	Doctorat en Science des religions (Sorbonne), M.A. Sciences Médiévales (Université de Montréal), B.Ph. en philosophie (Université de Montréal), B. en pédagogie (Université de Montréal).
Domaines d'expertise	Vie spirituelle ; patristique (Pères de l'Église) ; spiritualité autochtone (Innue) ; spiritualité ou pensée du don ; Esprit Saint ; fins dernières ou eschatologie ; mal et péché originel ; la création dans la pensée patristique ; fondements théologiques d'une pensée écologique chez les Pères et leurs prolongements dans la théologie actuelle ; pèlerinage ; Jeanne d'Arc et une spiritualité de l'engagement politique (la théologie de la libération) ; l'invisible dans l'art du XX ^e siècle dans son lien avec la dimension invisible de l'être dans la pensée innue ; les grands courants spirituels du christianisme ; critique du religieux par Marx, Nietzsche et Freud.
Langues de travail	Français, anglais.
Page professorale	https://www.ipastorale.ca/fr/professeurs
Contact	anne.doran@ipastorale.ca

Prof. Michel NOLIN

Diplômes universitaires	Doctorant en théologie pratique (Université Laval), M. Ed. Option andragogie (Université du Québec en Outaouais), M.A.Ph. en philosophie (Sorbonne, Paris),
-------------------------	---

Domaines d'expertise	B.Th. en théologie (Université Saint-Paul), Consultant en formation des adultes et chargé de cours à l'UQO dans le programme du D.E.S.S. en andragogie. Théologie pastorale, éducation de la foi des adultes (andragogie), leadership pastoral, bénévolat, formation des intervenants auprès des 18-35 ans, jeunes et christianisme.
Langues de travail	Français, anglais.
Page professorale	https://www.ipastorale.ca/fr/professeurs
Contact	michel.nolin@ipastorale.ca

Prof. Sophie TREMBLAY

Diplômes universitaires	Ph.D. en théologie (Université Laval), M.A. en théologie (Université Laval), B. en littérature française (Université du Québec à Chicoutimi).
Domaines d'expertise	Théologie pastorale, théologie sacramentaire, pastorale liturgique, dialogue pastoral, catéchèse, initiation chrétienne, famille.
Langues de travail	Français
Page professorale	https://www.ipastorale.ca/fr/professeurs
Contact	sophie.tremblay@ipastorale.ca

LES PROFESSEURS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN THÉOLOGIE (campus d'Ottawa)

Prof. Maxime ALLARD, o.p.

Diplômes universitaires	Ph.D. en théologie (Université Laval), M.A.Ph. en philosophie (Université d'Ottawa), M.A.Th. en théologie (Collège universitaire dominicain), B.Th. en théologie (CUD), B.Ph. en philosophie (CUD).
Domaines d'expertise	Thomas d'Aquin ; philosophie de la religion, rhétorique, politique et philosophie ; rationalismes au XVII ^e siècle ; philosophie continentale contemporaine.
Langues de travail	Français, anglais.
Page professorale	https://udominicaine.ca/professeur/maxime-allard-o-p-fr/
Contact	maxime.allard@udominicaine.ca

Prof. Catherine AUBIN, o.p.

Diplômes universitaires	D.Th. et Ph.D.
Domaines d'expertise	Anthropologie Spirituelle, Vie Spirituelle, L'Expérience Spirituelle, La Mystique chrétienne
Langues de travail	Français, italien
Page professorale	Doctorat en Théologie Spirituelle à l'Université Pontificale Saint Thomas à Rome en 2002, conclue par la rédaction d'une thèse ayant pour titre « La place du corps dans la prière à partir des neuf manières corporelles de prier de saint Dominique » avec pour directeurs de recherche le P. G-M. Cottier et le P. L. Borriello. Licence Canonique de Théologie avec spécialisation en Théologie Sacramentaire en 1996 à la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris, conclue par la rédaction d'un mémoire de maîtrise ayant pour titre : « Pourquoi baptiser à Pâques ? Les réponses de la tradition, les enjeux pour aujourd'hui. », et pour directeurs de recherche le P. Paul de Clerck, et le P. L-M.

Chauvet. Baccalauréat Canonique de Théologie en 1994 à la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris. 1983 : Licence de Psychologie à la Faculté Catholique d'Angers
Membre du CDEVS
Contact soeurcatherineaubin@gmail.com

Prof. Claude AUGER

Diplômes universitaires D.Th. et Ph.D. en théologie (Université Saint-Paul), L.Th. en théologie (Université Saint-Paul), M.A.Th. en théologie (Université Saint-Paul), B.Th. en théologie (Université Laval).

Domaines d'expertise Histoire de l'Église au Canada ; histoire, théologie et spiritualité de la vie consacrée ; art chrétien ; sainteté dans l'Église catholique.

Langues de travail Français, anglais.

Page professorale <https://udominicaine.ca/professeur/claude-auger-fr/>

Contact claude.auger@udominicaine.ca

Prof. Didier CAENEPEEL, o.p.

Diplômes universitaires Ph.D. en théologie – bioéthique (Université Laval), M.A.Th. en théologie – bioéthique (Université Laval), Cert. en théologie (Université Laval), Ph.D. en physique (Université de Montréal), B.Sc. en physique (Université de Montréal), B. français (Collège Marie-de-France).

Domaines d'expertise Éthique théologique ; bioéthique ; éthique des soins ; soins palliatifs ; spiritualité et santé.
Titulaire de la Chaire Noël-Mailloux en éthique, soins et spiritualité
Membre du CDEVS

Langues de travail Français, anglais, espagnol.

Page professorale <https://udominicaine.ca/professeur/didier-caenepeel-o-p-fr/>

Contact didier.caenepeel@udominicaine.ca

Prof. Thomas de GABORY, o.p.

Diplômes universitaires docteur en médecine, docteur en théologie, docteur en philosophie, docteur en philosophie pratique

Domaines d'expertise théologie morale fondamentale et théologie morale spéciale (bioéthique et éthique médicale)
Membre du CDEVS

Langues de travail Français

Page professorale

Contact thomasdegabory@udominicaine.ca

Prof. Michel GOURGUES, o.p.

Diplômes universitaires D.Th. en théologie (Institut catholique de Paris) ; Diplôme d'élève titulaire de l'École Biblique et Archéologique Française (Jérusalem), Lectorat en théologie (Ordre des Prêcheurs), M.A.Th. en théologie (Collège universitaire dominicain), B.Ph. en philosophie (Collège universitaire dominicain).

Domaines d'expertise L'évangile de Jean ; l'expression de la foi dans le christianisme prépaulinien ; les deux lettres à Timothée et la lettre à Tite ; les paraboles évangéliques ; l'attitude du premier christianisme à l'égard de la femme

Langues de travail Français
Page professorale <https://udominicaine.ca/professeur/michel-gourgues-o-p-fr/>
Contact michel.gourgues@udominicaine.ca

Prof. Louis ROY, o.p.

Diplômes universitaires Ph.D. en théologie (University of Cambridge, England), M.A.Th. en théologie (Collège universitaire dominicain), M.A.Ph. en philosophie (Collège universitaire dominicain), B.Ph. en philosophie (Collège universitaire dominicain).

Domaines d'expertise La prière ; l'inculturation de la foi chrétienne ; la Révélation et le dialogue interreligieux entre le christianisme et le bouddhisme ; la question de Dieu ; les rapports entre psychologie et spiritualité ; la mystique.

Langues de travail Français, anglais.
Page professorale <https://udominicaine.ca/professeur/louis-roy-o-p-fr/>
Contact louis.roy@udominicaine.ca

Prof. Hervé TREMBLAY, o.p.

Diplômes universitaires D.Th. et Ph.D. en théologie (Collège universitaire dominicain), L. en théologie biblique (S.T.L. – Université Grégorienne, Rome), L. en Écriture sainte (S.S.L. – Institut biblique pontifical, Rome) ; B.Th. en théologie (Université de Sherbrooke).

Domaines d'expertise Ancien Testament ; critique textuelle ; versions anciennes ; histoire de l'exégèse ; livre de Job.

Langues de travail Français, anglais, espagnol, italien.
Page professorale <https://udominicaine.ca/professeur/herve-tremblay-o-p-fr/>
Contact herve.tremblay@udominicaine.ca

PROFILS ACADÉMIQUES DES PROGRAMMES

Certificat en études pastorales (CEP)

Activités académiques		Profil «action pastorale»	Profil «liturgie»	Profil «spiritualité»	Profil «formation à la vie chrétienne»
Cours obligatoire	Cours portail	THL 1000 3 crédits	THL 1000 3 crédits	THL 1000 3 crédits	THL 1000 3 crédits
	Intervention pastorale supervisée	IPS 4000 1 crédit	IPS 4000 1 crédit	IPS 4000 1 crédit	IPS 4000 + IPS 4001 1 crédit + 2 crédits
	Synthèse des apprentissages	THL 1001 1 crédit	THL 1001 1 crédit	THL 1001 1 crédit	THL 1001 1 crédit
Cours du tronc commun	Cours sur les sources (Bible et Patristique)	6 crédits	6 crédits	6 crédits	6 crédits
	Cours en théologie fondamentale	3 crédits	3 crédits	3 crédits	3 crédits
Cours du profil		9 crédits de cours PST, PSL ou SPR	9 crédits de cours PSL	9 crédits de cours SPR	9 crédits de cours PST ou PSL dans le champ de la FVC
Cours au choix		7 crédits	7 crédits	7 crédits	5 crédits
TOTAL		30 crédits	30 crédits	30 crédits	30 crédits

Baccalauréat en théologie pastorale (BTP)

Répartition des cours et activités à compléter dans l'ensemble du baccalauréat	
Cours obligatoires	18 crédits
Cours THB : Sources (Bible, patristique, langues anciennes)	15 crédits
Cours THL : Théologie fondamentale	15 crédits
Cours PSL et PST : formation pastorale	24 crédits
Cours SPR : Spiritualité	9 crédits
Cours au choix	9 crédits
TOTAL des crédits	90 crédits

Cours et activités obligatoires	1e année (Bac I)	2e année (Bac II)	3e année (Bac III)
	THL 1000 Cours portail (3 crédits) IPS 4000 Introduction à l'action pastorale (1 crédit) THL 1001 Synthèse des apprentissages 1(1 crédit)	IPS 4001 Intervention pastorale supervisée 1 (2 crédits) Introduction à la recherche (3 crédits) THL 1002 Synthèse des apprentissages 2 (1 crédit)	IPS 4002 Intervention pastorale supervisée 2 (3 crédits) Recherche : sujets spéciaux (3 crédits) THL 1003 Autoévaluation et synthèse finale des apprentissages (1 crédit)
TOTAL	5 crédits	6 crédits	7 crédits

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

Session d'automne 2022 (septembre-décembre)

- 5 septembre Fête du travail (CUD fermé)
- 6 septembre Inscriptions
- 7 septembre BBQ de l'AECDO, 13h
- 8 septembre Début de la session d'automne
- 15 septembre Dernière journée pour l'inscription à la session d'automne
- 23 septembre Échéance pour les choix de cours
- 29 septembre Échéance pour le paiement des frais d'étude
- 7 octobre Échéance pour le retrait d'un cours
- 10 octobre Action de grâce (CUD fermé)
- 24-28 octobre Semaine d'étude
- 10 novembre Collation des grades
- 1^{er} décembre Pré-inscription pour la session d'hiver
- 14 décembre Dernier jour de cours
- 15-21 décembre Examens
- 22 déc. – 2 janv. Vacances de Noël (CUD fermé)

Session d'hiver 2023 (janvier-avril)

- 5 janvier Inscriptions et début de la session d'hiver
- 13 janvier Dernière journée pour l'inscription à la session d'hiver
- 20 janvier Échéance pour les choix de cours
- 28 janvier Fête de saint Thomas d'Aquin
- 31 janvier Échéance pour le paiement des frais d'étude
- 3 février Échéance pour le retrait d'un cours
- 20 février Fête de la famille (CUD fermé)
- 20-24 février Semaine d'étude (Ontario)
- 27 février-3 mars Semaine d'étude (Québec)
- 6-9 avril Congé pascal (CUD fermé)
- 17 avril Dernier jour de cours
- 18-24 avril Examens

Session du printemps 2023 (mai-août)

- 1^{er} mai Inscriptions et début de la session du printemps
- 19 mai Échéance pour les choix de cours
- 22 mai Fête de la reine (CUD fermé)
- 31 mai Échéance pour le paiement des frais d'étude
- 24 juin Fête de saint Jean Baptiste (CUD fermé)
- 1^{er} juillet Fête du Canada (CUD fermé)
- 1^{er} août Fête civique (CUD fermé)
- Août 25 Fin de la session